



Message du Vicaire général



UNE LETTRE QUE JE VEUX PARTAGER AVEC VOUS

*Dans le Relais no. 827 du 20 mai dernier, je publiais un article intitulé « **Le ministère des prêtres dans un monde en pleine mutation** ». J'ai par la suite reçu une lettre concernant ce texte et, avec l'accord de la signataire, j'aimerais vous la partager car je crois que nous avons tous intérêt à réfléchir sur le sujet.*

« Cher Guy,

Je me permets de te partager un peu ce qui m'habite. Ce serait plus simple « de visu ». Mais je t'apporte ma réflexion, un peu en vrac.

Nous avons lu avec intérêt ton article sur le ministère des prêtres. Merci de l'avoir écrit ! Une réflexion profonde devrait suivre et des propositions en faveur de la vie. C'est à penser, à susciter, pour aller plus loin. Le statu quo n'est pas pensable. C'est très évident que ce que vivent les prêtres présentement n'a aucun sens. Mais alors, toute la structure de l'Église est à repenser, à transformer. C'est une époque révolue ! Faire davantage place aux laïcs, à la femme dans l'Église. Bien des questions essentielles !

Il y a longtemps que l'Église aurait dû s'interroger et trouver des réponses à la situation actuelle. Il faut qu'une certaine Église meure pour que l'autre naisse ? Cela ne peut venir « d'en-haut », l'Église étant trop attachée à ses structures, à son pouvoir, à sa façon de faire, etc... Notre chère Église est depuis longtemps dépassée. Il faudrait un peu partout des équipes de réflexion et d'action, à l'écoute de l'Esprit, qui osent des chemins nouveaux.

L'ordre établi depuis des siècles ne répond plus aux désirs des gens, à leur soif de spiritualité. Et il n'y a pas suffisamment dans le peuple des gens formés, prêts à prendre la relève. La relève pour de nouveaux ministères, oui. Pour des nouveaux modes d'appartenance, oui. Pour des chemins de spiritualité, oui. Comment former ces gens ? Où sont-ils ?

Revenir à la base... la Parole de Dieu... les petites équipes... et bien d'autres choses encore. La question est très profonde... Il faudra sans doute des années pour pouvoir y répondre. Nous prions quotidiennement pour les besoins de notre Église. Bien fraternellement.

Françoise (26 mai 2021)

N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires ou de vos réflexions car c'est ensemble que nous trouverons des pistes de solution, des lumières sur nos parcours.

PÉTITION EN CIRCULATION DANS LE DIOCÈSE

J'ai reçu plusieurs commentaires de gens qui acceptent mal que le nombre de personnes soit si restreint lors **des funérailles, des baptêmes et des mariages (25 en zone orange et 50 en zone jaune)**. J'ai donc fait parvenir une pétition aux prêtres modérateurs, aux membres des équipes pastorales mandatées ainsi qu'aux présidentes et présidents de fabrique demandant aux Dr Horacio Arruda et Dr Sylvain Leduc, de la Santé publique, de réviser cette norme pour notre diocèse.

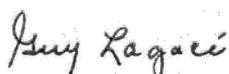


Si le nombre de signataires est suffisant, la pétition sera acheminée à la Santé publique du Québec et du Bas-Saint-Laurent. Les personnes intéressées à participer à cette démarche doivent signer la pétition **avant le 15 juin 2021**.

Informez-vous au prêtre de votre paroisse ou aux membres des équipes pastorales pour avoir accès à cette pétition.

Le 1^{er} juin 2021, le cardinal Gérald Cyprien Lacroix s'est adressé aux diocésains et diocésaines de Québec concernant les mesures de déconfinement en vigueur en juin. Dans son message, il souligne que certains choix gouvernementaux nous apparaissent incohérents, tels que ceux appliqués aux lieux de culte par rapport aux salles de spectacles, aux stades sportifs et aux gymnases. Il cite : « **Nous sommes déçus que les familles n'aient pas la possibilité d'accorder à leurs proches défunts des rites funéraires qui ne soient pas limitatifs à l'excès...** »

Le lien suivant vous permettra d'avoir accès à ce message du cardinal Lacroix :
<https://www.ecdq.org/covid-19/>



Guy Lagacé
Vicaire général



RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS LE DIOCÈSE DE RIMOUSKI

Le premier ministre, M. François Legault, a annoncé qu'à compter du lundi 7 juin 2021, les MRC du KRTB (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques) passeront en **zone orange** et les MRC de l'ouest du diocèse

(Rimouski-Neigette, La Mitis, Matane et La Matapédia) passeront en **zone jaune**.

Voici donc un rappel des normes en vigueur dans les églises situées sur le territoire du diocèse de Rimouski, selon les couleurs. Pour plus de détails, vous pouvez suivre ce [lien vers le document du gouvernement qui présente les règles des différents paliers](#) (lieux de culte : voir en fin de page 2).

Paroisses en ZONE VERTE et Paroisses en ZONE JAUNE

On peut accueillir jusqu'à un maximum de **250** personnes pour les célébrations eucharistiques et de la Parole, mais en maintenant la distanciation physique de 2 mètres et le port du masque. Pour les **mariages, baptêmes et funérailles**, le nombre maximal est porté à **50 personnes**. Ces chiffres s'appliquent à l'ensemble d'un bâtiment.

Paroisses en ZONE ORANGE

Il est possible d'accueillir jusqu'à un maximum de **100** personnes pour les célébrations eucharistiques et de la Parole, mais en maintenant la distanciation physique de 2 mètres et le port du masque. Pour les **mariages, baptêmes et funérailles**, le nombre maximal est de **25 personnes**. Ces chiffres s'appliquent à l'ensemble d'un bâtiment.

Paroisses en ZONE ROUGE

Dans ces cas, le nombre maximum est de **25 personnes pour tous les types de célébrations**.

Actuellement, c'est toujours le **protocole adopté le 8 avril** qui est en vigueur **pour toutes les couleurs de zones**, de sorte qu'il n'y a **pas de changement** en ce qui a trait à la musique et au chant, au port du masque et à la désinfection, etc.

Continuons nos efforts car nous pouvons être fiers de tout ce qui a été accompli jusqu'à maintenant pour assurer la sécurité et la santé des fidèles, et gardons espoir car de beaux jours s'annoncent pour cet été!

CARTE DE CRÉDIT POUR LES FABRIQUES

L'assemblée des chanceliers et chancelières du Québec recommande aux fabriques de se procurer une carte de crédit pour régler les frais relatifs aux enregistrements des contrats de préarrangements funéraires. Elle peut servir aussi à acquitter les coûts pour l'immatriculation annuelle auprès du registraire des entreprises et autres transactions avec le gouvernement. Toutefois, vous devez demander une autorisation du diocèse pour vous procurer cette carte de crédit pour votre fabrique (Loi sur les fabriques, article 26), laquelle vous sera accordée pour une limite de 500 \$. Vous devez passer une résolution de l'assemblée de fabrique demandant cette autorisation. Vous envoyez cette demande à M. Jean Crépault, le délégué épiscopal à l'administration, qui vous fera parvenir votre autorisation.

Office
de la protection
du consommateur
Québec

L'Office de la protection du consommateur offre une nouvelle publication gratuite : la brochure ***Les contrats liés à des services funéraires et à l'achat de sépulture***.



Cette brochure s'adresse à toute personne qui entend conclure, pour elle-même ou pour un proche, un contrat de services funéraires ou d'achat de sépulture. Elle vise à informer les acheteurs sur ces biens et services, fournit des conseils, expose les précautions à prendre, explique l'utilité du Registre des contrats d'arrangements funéraires préalables, présente les conditions d'annulation d'un contrat, etc.

Il est possible de [commander cette brochure gratuitement](#) dans le site Web de l'Office. Les exploitants de cimetières pourront la remettre aux personnes visées.

Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier



DÉCLARATION DE LA CECC CONCERNANT L'ANCIEN PENSIONNAT INDIEN KAMLOOPS

Le sujet est sur toutes les lèvres car il est bouleversant ! Tous les médias du pays et du monde sont consternés de la découverte des enfants de l'ancien pensionnat indien de Kamloops.

*La Conférence des Évêques catholiques du Canada a publié un communiqué pour exprimer leur tristesse face à ce drame touchant les communautés autochtones du pays. Le communiqué est disponible **en annexe** du présent Relais.*

L'AECQ : SOLIDAIRE AVEC LES VICTIMES DES PENSIONNATS

Le 3 juin, les évêques catholiques du Québec ont émis une déclaration au sujet des victimes des pensionnats autochtones. La déclaration est disponible **en annexe**.

LA PROTECTION DES PERSONNES MINEURES OU VULNÉRABLES ET LA GESTION D'UNE ACCUSATION

PUBLICATION DE DEUX NOUVEAUX DÉCRETS

Un communiqué de presse concernant la publication de deux nouveaux décrets dans notre diocèse a été envoyé aux médias cette semaine. Voici les informations relatives à ces décrets.

La protection des personnes mineures ou vulnérables contre les abus sexuels est une priorité qui s'est manifestée par une série de mesures et d'actions prises entre autres par la Conférence des évêques catholiques du Canada. Le diocèse de Rimouski franchit une nouvelle étape dans la mise en œuvre de son plan d'action en publiant **deux nouveaux décrets** :

LA PRÉVENTION DES CAS D'ABUS SEXUELS SUR DES PERSONNES MINEURES OU VULNÉRABLES (21-04-27)

ET

LA GESTION D'UNE ACCUSATION D'ABUS SEXUELS DANS UN CONTEXTE ECCLÉSIAL (21-05-26)

Les décrets sont disponibles sur la page d'accueil du site web www.diocèsesrimouski.com sous l'item « Nouveautés », à gauche de l'encadré. Les personnes intéressées y trouveront toutes les informations concernant les principes directeurs de ces décrets.

NOUVEAU SYSTÈME CANADIEN DE SIGNALEMENT

*Le 6 mai dernier, la Conférence des évêques catholiques du Canada a procédé au lancement d'un service national bilingue pour signaler les situations d'abus sexuels commis ou dissimulés par un évêque. Ce service est disponible sur une plateforme confidentielle et sécurisée conçue par **ClearView Strategic Partners**. Il est possible pour les personnes désirant communiquer un événement d'accéder au système en ligne (**SystemedeSignalementEpiscopal.ca**) ou par un*

numéro sans frais 1 866-892-3737 de n'importe où au Canada, 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 365 jours par année.

LANCEMENT DE LA SAISON 2021 AUX JARDINS DE MÉTIS!

Il y a un avant-goût des vacances avec le lancement de la saison estivale des Jardins de Métis!



Du côté restauration, **Le Café jardins**, ouvert depuis le 29 mai, offre cette année une formule à emporter pour pique-niquer sur le site. **La Villa Estevan Lodge et le Bufton**, un bistro-buvette, ouvriront le 15 juin prochain.

Vernissages, expositions, 22^e édition du Festival International de Jardins, nouveautés : Pour ne rien manquer de la programmation 2021, procurez-vous une carte de saison en communiquant à : info@jardinsdemetis.com

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Vous trouverez, **en annexe**, une invitation à participer à une Célébration pancanadienne en ligne, qui aura lieu le 5 juin prochain, de 15h à 16h.

Ginette Larocque, agente de communications
418 723-3320 poste 110
ginette.larocque@diocèsesrimouski.com



CHRONIQUE 4

Pitié pour le patrimoine rimouskois

La Ville de Rimouski est depuis **1980** propriétaire de l'École Sacré-Cœur située à l'angle des rues Saint-Louis et de l'Évêché. La Ville, qui l'avait acquise de la Commission scolaire des phares, lui avait donné le nom d'*Ateliers Saint-Louis*. Inoccupé depuis **2013**, le bâtiment est aujourd'hui à l'abandon. Il se détériore jour après jour, cela se voit... (Revoir dans *Chemins de foi* le Billet #103).

* * *

Faut-il ici rappeler qu'en **2014** la *Société rimouskoise du patrimoine* (SRP) s'était adressée à la Ville pour que soit classé *patrimonial* non seulement le Grand Séminaire et son environnement mais aussi l'édifice voisin – la *Résidence Lionel-Roy* – et son environnement. Ce dernier édifice, érigé en **1926** pour devenir une *École moyenne d'agriculture*, l'aura été pendant plusieurs années, soit de **1926 à 1969**.



Difficile d'avoir plus patrimonial que cette *École d'agriculture*... Si le photographe est inconnu, sa photo est du 12 juin 1926. Fonds Clément Claveau; collection du Musée régional de Rimouski. HR-13683.

L'*École moyenne d'agriculture* aura donc vécu 43 ans; elle aura accueilli 1529 étudiants et en aura diplômé 708. (Revoir le texte de **Richard Saindon** paru dans le *Journal le soir* le 4 mai 2021).

* * *

Ce qui est déplorable, c'est que l'ancienne *École moyenne d'agriculture* soit dans un tel état de décrépitude... En **2018**, la *Société rimouskoise du patrimoine*, en coproduction avec *Tourisme Rimouski*, avait ajouté à son circuit touristique des promenades en ville un 46^e panneau d'interprétation, celui-ci présentant en ces termes l'École d'agriculture :

[...] Construite en 1926, l'*École moyenne d'agriculture* de Rimouski dispense un enseignement de niveau secondaire centré sur la formation pratique. L'établissement est formé d'un important complexe de bâtiments comprenant un atelier de menuiserie, un garage, des maisons d'employés, une étable en forme de « T », des serres, un caveau à légumes ainsi que des poulaillers.

L'un des deux silos, construit en brique montre une caractéristique rare dans la région, alors que ces structures sont habituellement bâties en bois ou en métal. De grands jardins situés entre l'école et la rue Potvin, complètent l'ensemble. À la suite des réformes de l'enseignement au Québec, l'école est fermée en 1967. L'édifice est utilisé comme résidence pour prêtres retraités, sous le nom de *résidence Lionel-Roy*, jusqu'en 2011.

Du contreplaqué et des graffitis tout autour... Dommage!



Le graffiti - « J'ai eu des jours meilleurs » - qu'on peut apercevoir sous la galerie est tristement symbolique quant au laisser-aller qui entoure l'ancienne École moyenne d'agriculture. Photographie inconnu. Édition du *Journal Le Soir* (21 mai 2021).

De nouvelles dispositions à la Loi sur le patrimoine culturel permettent de croire que les édifices rimouskois à intérêt patrimonial pourraient être dorénavant mieux protégés et mieux entretenus. C'est en ce sens que réagissait la directrice générale de la *Société rimouskoise du patrimoine* (SRP), M^{me} **Sabrina Gendron**, le *Journal Le Soir* (édition du 21 mai 2021) lui ayant demandé de commenter le vandalisme plus qu'apparent autour de l'ancienne *Résidence Lionel-Roy*.



LES CARNETS DE SAINT OVIDE

Au début de la pandémie de COVID-19, l'Institut s'était donné comme objectif de soutenir à sa manière une spiritualité confinée. Plusieurs chroniques ont vu le jour, inspirées de la vie du père Ovide Charlebois, déclaré vénérable par le pape François en novembre 2019.

Oblat de Marie-Immaculée, M^{gr} Charlebois a fait partie de cette grande cohorte de missionnaires qui œuvra auprès des autochtones au Canada. Chaque chronique est précédée d'une mise en contexte historique.

Un nouveau volet de ces chroniques est maintenant disponible. Il coïncide avec l'assouplissement graduel des mesures sanitaires et met donc fin à cette série.

Les chroniques sont parues dans le *Petit journal* de l'Institut. On peut trouver la série complète sur le site Internet du diocèse, dans la page de l'Institut, à la section **Le Petit journal de l'IPAR**.



Pierre Cardinal

www.diocesisrimouski.com/ipar

www.facebook.com/institut.de.pastorale

ipastorale@diocesisrimouski.com



Bulletin électronique d'information hebdomadaire publié par l'Archidiocèse de Rimouski

Tombée du matériel : le mercredi qui précède la publication du jeudi.

Abonnement gratuit !

Invitez les gens de votre entourage, intéressés par les activités pastorales dans le diocèse, à s'abonner au bulletin hebdomadaire **Le Relais**. Pour être inscrit sur la liste d'envoi, il suffit de vous rendre sur notre page d'abonnement à l'adresse : <http://www.diocesisrimouski.com/sd/relais/abonnement.html> ou envoyez votre nom et adresse courriel à servdiocriki@globetrotter.net

Publication d'un communiqué dans Le Relais

Vous pouvez faire parvenir vos communiqués d'intérêt général pour Le Relais à Ginette Larocque, agente de communications : ginette.larocque@diocesisrimouski.com



34, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H5
Tél. : 418-723-3320, poste 0
Téléc. : 418-722-8978

Le Relais est publié le jeudi,
à toutes les semaines.

Rédaction et mise en page :

Francine Larrivée
418-723-3320, poste 0
servdiocriki@globetrotter.net

Communiqués :

Ginette Larocque
418-723-3320, poste 110
ginette.larocque@diocesisrimouski.com

Webmestre :

Yves-Marie Mélançon
418-723-9006
ymelan@diocesisrimouski.com

Archevêché de Rimouski : Curie & Services diocésains

34, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H5

Tél. : 418 723-3320 / Téléc. : 418-723-8978

<http://www.diocesisrimouski.com> / diocriki@globetrotter.net

CRÉPAULT, Jean - Délégué épiscopal à l'administration et
Directeur du projet Cathédrale : jcrepault@hotmail.com poste 181
CÔTÉ, Claudine - Préparation au Mariage - projetmariage@hotmail.com poste 134
CÔTÉ, Jacques - Tribunal ecclésiastique - jacques.cote@diocesisrimouski.com poste 129
DUBÉ, Madone - Adjointe administrative - madone.dube@diocesisrimouski.com poste 104
GOSELIN, Sylvain - Archiviste - diocriki@globetrotter.net poste 128
GRONDIN, Denis - Archevêque - denis.grondin@diocesisrimouski.com poste 102
LACROIX, Charles - Formation à la vie chrétienne - fvcrici@hotmail.com poste 134
LAGACÉ, Guy - Vicaire général - vicaire.general@diocesisrimouski.com poste 180
LAROCQUE, Ginette - Agente de communications - ginette.larocque@diocesisrimouski.com poste 110
LARRIVÉE, Francine - Secrétaire de l'Archevêque - francine.larrivee@diocesisrimouski.com poste 0
LECLERC, Annie - Catéchuménat - catechufvc@gmail.com poste 135
MÉLANÇON, Yves-Marie - Chancelier - chancellerie@diocesisrimouski.com poste 111
PROULX, Marie-Line - Secrétaire - marielineproulx@diocesisrimouski.com poste 106

Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski

49, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4J2

<http://www.diocesisrimouski.com/ipar>

CARDINAL, Pierre - Directeur - ipastorale@diocesisrimouski.com 418-721-0167

Vous pouvez consulter
les différents bulletins électroniques
des Services diocésains
sur le site internet du diocèse :
<http://www.diocesisrimouski.com/sd/ocs.html>





**Déclaration de la Conférence des évêques catholiques du Canada
à la suite de la récente découverte
à l'ancien pensionnat indien de Kamloops
dans la Première nation Tk'emlúps te Secwépemc**

Au nom de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), j'exprime notre profonde tristesse pour la perte déchirante des enfants de l'ancien pensionnat indien de Kamloops, dans la Première nation Tk'emlúps te Secwépemc.

La nouvelle de la découverte récente est tout à fait bouleversante. Elle fait ressurgir des traumatismes dans de nombreuses communautés à travers ce pays. Honorer la dignité de ces petits qui ont perdu leurs vies exige que la vérité soit mise en lumière.

Cette tragédie touche profondément les communautés autochtones, avec lesquelles de nombreuses personnes à travers ce pays et dans le monde sont désormais solidaires.

Alors que ces événements ravivent la souffrance d'un passé douloureux, les évêques du Canada s'engagent à poursuivre leur marche côte à côte avec les Peuples autochtones dans le présent, à la recherche d'une plus grande guérison et réconciliation pour l'avenir.

Nous élevons nos prières vers le Seigneur pour les enfants qui ont perdu la vie et nous nous engageons à accompagner assidument les familles et les communautés autochtones.

Que notre Dieu Créateur nous bénisse en nous accordant la consolation et l'espérance.

+Richard Gagnon
Archevêque de Winnipeg et
Président de la Conférence des
évêques catholiques du Canada

31 mai 2021

3331, rue Sherbrooke Est Montréal QC H1W 1C5

COMMUNIQUÉ
pour diffusion immédiate

Solidaires avec toutes les victimes des pensionnats autochtones

*Déclaration du président de
l'Assemblée des évêques catholiques du Québec*

Montréal, le 3 juin 2021 – Les évêques catholiques du Québec partagent la peine des peuples autochtones à la suite de la récente découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops, en Colombie-Britannique. Avec les fidèles de leurs diocèses, ils offrent leurs sympathies et l'assurance de leur prière aux membres de la communauté de la première nation Tk'emlúps te Secwépemc qui pleure ses enfants.

La commission *Vérité et Réconciliation* (2007-2013) a montré qu'il y a eu sur le territoire du Québec dix établissements du même genre que celui de Kamloops et a affirmé que là aussi des enfants issus des communautés autochtones y ont été transférés et ont reçu de mauvais traitements.

Les évêques catholiques du Québec encouragent tous les efforts pour que la vérité soit faite sur notre histoire commune. C'est à cette condition indispensable que les familles et les communautés éprouvées pourront aspirer à la paix et que la véritable réconciliation pourra se réaliser.

Que notre Dieu créateur apporte la consolation aux affligés et qu'il inspire les efforts vers la Vérité.

(30)

Source : Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ)

Renseignements : Mgr Pierre Murray, C.S.S., secrétaire général
Assemblée des évêques catholiques du Québec

Téléphone : 514-914-0553

Courriel : pmurray@evequescatholiques.quebec | www.evequescatholiques.quebec

CÉLÉBRATION PANCANADIENNE EN LIGNE de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens



« Demeurez dans mon amour et vous porterez du fruit en abondance »

(Jn 15,5-9)

Le 5 juin 2021, de 15 h 00 à 16 h 00 (hae)

SEMAINE de
PRIÈRE
pour L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

La Semaine de prière pour l'unité des chrétiens rassemble des chrétiens du monde entier dans la prière et la fraternité. En ce temps de la Pentecôte, nous vous invitons à recevoir l'amour abondant de Dieu comme des branches du Christ, la Vraie Vigne.

Des leaders de diverses traditions chrétiennes du Canada feront des prières et des lectures de l'Écriture.

Cette activité gratuite sera accessible en français et en anglais.

INSCRIVEZ-VOUS SUR EVENTBRITE :

wpcu-2021-spuc.eventbrite.ca

Le rév. Michael Blair, secrétaire général, Conseil général, Église Unie du Canada, et Son Éminence M. le cardinal Gérald Cyprien Lacroix, archevêque catholique romain de Québec et primate du Canada, offriront des réflexions homilétiques.

DES QUESTIONS? Adressez-vous à Maria Simakova, simakova@councilofchurches.ca

www.semainedepriere.ca

Organisée par le Conseil canadien des Églises en partenariat avec
le Centre canadien d'œcuménisme et le Prairie Centre for Ecumenism